

Montigny

notre commune



Plongez dans l'été !



Ville de
Montigny
Lès Cormeilles

8 | **Incivilités**
Tous concernés, tous responsables !

12 | **Ecole**
Pas de vacances pour les poules

16 | **Saison culturelle**
La programmation dévoilée



SAISON CULTURELLE
2019-2020

RETOUR EN IMAGES

ÇA S'EST PASSÉ



LES PETITS À L'HONNEUR

Château gonflable, stand de maquillage, barbe à papa... les petits Ignymontains et leurs parents ont profité des animations installées à l'occasion de la fête de la petite enfance, organisée le 19 juin dernier.



CONCERT ET REMISE DES DIPLÔMES

Mardi 11 juin. L'école municipale de musique a accueilli un nombreux public pour remettre les diplômes à 15 élèves qui fréquentent l'établissement. Ensuite, l'école de musique a clos la saison par un concert.



APÉRITIF À L'ÉCOLE

Durant tout le mois de juin, le service enfance a proposé de fêter l'été autour d'un apéritif convivial, ici à l'école, où parents et enfants se sont retrouvés, le temps d'une soirée, autour du buffet.

Ecole Emile-Glay



ASSEMBLÉE NATIONALE

Les seniors de la Ville ont visité, mi-juin, le palais Bourbon. Ils ont été accueillis par la députée du Val d'Oise, Cécile Rilhac.



Ecole Van-Gogh



Ecole Van-Gogh

RETOUR EN IMAGES

ÇA S'EST PASSÉ



NOUNOU DATING

La Ville et le Relais Assistants Maternels (RAM) ont organisé un « nounou dating », en partenariat avec la CAF, samedi 15 juin dernier à l'espace Nelson Mandela. L'occasion pour les parents d'échanger avec plusieurs assistantes maternelles agréées pour trouver une solution de garde.



CAR WASH

Les jeunes du service jeunesse ont organisé, le 19 juin dernier, un après-midi de lavage de voitures avec l'objectif de financer en partie leurs séjours d'été. Bénéfice de l'opération : 140€.



FÊTE DE LA MUSIQUE

La chanteuse Aude Henneville et le groupe Draft Compagny ont investi, le centre culturel Picasso, pour célébrer le 21 juin. En première partie, les élèves de l'école de musique ont ouvert le bal devant la salle de spectacle.



Vive les vacances !



Notre ville va rester animée tout l'été. Cette année, c'est la plage qui s'installe à Montigny ! Nous avons installé un grand espace de détente et de loisirs près du COSEC (gymnase rue Renoir).

Vous pourrez bronzer, les pieds dans l'eau, à deux pas de chez vous. Les enfants auront aussi leurs espaces, sous la responsabilité des parents ou d'un adulte. Une chose est sûre : vous ne risquez pas de vous ennuyer à Montigny-les-Sables.

Les activités sont nombreuses pour passer d'agréables moments en famille ou avec les copains : beach volley, bac à sable pour les petits, cinéma en plein air, ateliers sportifs, jeunesse, peinture, initiation à l'escalade... Des sorties à la mer (en Normandie cette fois) sont aussi prévues pour les familles.

Pas de doute, l'été à Montigny sera agréable ! Et réservé aux Igny-montains, petits et grands. Pour y accéder, il vous faut un bracelet, à retirer au services des sports, rue Renoir, sur présentation d'un justificatif de domicile. Tous les détails sont sur le site internet !

Et puis, comme tous les ans, je vous invite à célébrer la fête nationale. Rendez-vous le 13 juillet sur la place Picasso pour le traditionnel dîner républicain et, bien sûr, le feu d'artifice.

A tous, je vous souhaite de bonnes vacances !

Jean-Noël Carpentier, votre maire

SOMMAIRE

2>3

**RETOUR SUR
LES ÉVÉNEMENTS DU
MOIS DE JUIN**

5

ACTUALITÉS
*Programmation
d'Un été à Montigny*

6>7

AMÉNAGEMENTS
Les travaux dans la Ville



8>11

DOSSIER
Non aux incivilités



12>13

ACTUALITÉS

*Montigny récompensée pour sa
biodiversité, l'école Yves Coppens et
le gymnase Lilian Thuram inaugurés
à la rentrée, concours photos :
inscrivez-vous...*

14

ASSOCIATIONS

*Ouverture d'un club de badminton,
collecte de sang, les bons résultats de
nos handballeurs et de nos escrimeurs...*



16>17

**ÇA BOUGE
AGENDA DU MOIS**

Présentation de la saison culturelle

18

JEUNESSE

Les talents ignymontains



19

À SAVOIR

*Plateforme de petites
annonces, règles en matière
d'assainissement, gratuité
des piscines intercommunales
pour les seniors...*

**N° 346 /
Juillet-Août 2019**

**Montigny notre commune, journal
d'informations municipales et locales
de Montigny-lès-Cormeilles.** 8, rue Alfred-
de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication :

Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana,

Dominique Laurent, Christopher

Thebault, Delphine Boussam

Photographes : Anthony Voisin,
Dan Aucante, service communication

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie

RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9000 exemplaires



Cet été à Montigny, c'est plage à volonté !

Où serez-vous du 6 juillet au 31 août ? Esplanade Léonard-de-Vinci et terrain Renoir ? Ça tombe bien, nous aussi !

Bac à sable, terrains de jeux, transats, parasols, brumisateurs, piscine, jeux d'eau, trampolines et une foule d'animations pour les petits et les grands... Pendant huit semaines, un parfum de vacances s'installe dans la Ville. La plage est ouverte du samedi 6 juillet au samedi 31 août, de 10h30 à 20h du mardi au dimanche (entrée autorisée jusqu'à 19h30, fermeture le lundi) et réservée aux Ignymontains munis d'un bracelet (lire ci-contre).

Sur place : un ventri'gliss, un terrain de beach volley, un parc aquatique, un espace restauration... Entre autres surprises.



**POUR ACCÉDER
À LA PLAGE,
DEMANDEZ VOTRE
BRACELET !**



Pour pénétrer dans l'enceinte de la plage, il vous faut impérativement un pass.

Le bracelet d'accès au site vous sera remis après approbation du règlement intérieur de la plage, sur présentation d'une pièce d'identité de chaque membre de la famille (ou du livret de famille) et d'un justificatif de domicile. Le pass est à garder au poignet tout l'été. Vous n'avez pas encore le vôtre ou celui de vos enfants ?

Depuis le 6 juillet, rendez-vous au service des sports, du lundi au vendredi de 10h30 à 17h30, au 5 rue Auguste Renoir, pour toute demande. Attention, le service est fermé le week-end.

QUELQUES DATES À NOTER DANS VOTRE AGENDA :



En juillet

Mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12 : stage foot freestyle pour les ados sur inscription sur le portail famille

Samedi 13 : rallye des familles à 9h, sur inscription, et fête nationale à partir de 19h sur le parvis Picasso

Mercredi 17 : sortie canoë sur inscription sur le portail famille

Lundi 22 et mardi 23 : jeu de la faucheuse urban style.

En août

Mercredi 7 : sortie en mer sur inscription sur le portail famille

Mercredi 21 : sortie à Auvers-sur-Oise sur inscription sur le portail famille et veillée contée à 21h

Vendredi 23 : cinéma en plein air. Projection du film d'animation *HÔTEL TRANSYLVANIE 3*, à 21h à la Source

Mercredi 28 : loto de la Ville à 20h30, esplanade Léonard-de-Vinci

Samedi 31 : fête de la peinture à partir de 10h, au CIEL (62 avenue Fernand-Bommelle), et promenade des impressionnistes.

LE PROGRAMME COMPLET SUR
WWW.MONTIGNY95.FR



Rue de l'Arche

Des travaux d'enfouissement des réseaux et de requalification de voirie sont en cours jusqu'au 12 juillet. Par conséquent, la rue est fermée de 8h à 17h. Pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville, il est conseillé de garer son véhicule sur les parkings avoisinants : La Poste (haut et bas), Verdun, l'Eglise, Suzanne Morançay et celui situé au croisement de la rue de l'Arche et de la rue du Général-de-Gaulle.



Rue Fortuné Charlot

Les préfabriqués, qui abritaient les services techniques et des finances de la Ville jusqu'en 2016, sont en cours de démolition rue Fortuné Charlot. A terme, un parking de 45 places dont une réservée aux personnes à mobilité réduite verra le jour. Jusqu'au début du mois d'août, des travaux d'enfouissement des réseaux, de reprise de la chaussée et de création de places de stationnement sont également en cours rue Fortuné Charlot.



Les investissements de réhabilitation des sépultures et monuments aux morts se poursuivent : les stèles du carré militaire du cimetière du village ont été intégralement refaites fin juin.

DES AMÉNAGEMENTS CET ÉTÉ DANS LES ÉCOLES

- › Finalisation de l'école Yves Coppens et du gymnase Lilian Thuram. **Quartier de la Gare.**
- › Travaux de dédoublement de classe CE1 à 12 élèves dans les écoles **Braque, Matisse et Van-Gogh.**
- › Travaux de revêtements de sol à l'école Cézanne.
- › Remplacement des portes d'accès à l'école du Centre primaire.
- › Travaux de faux plafond, revêtements de sol, et éclairages à Georges Braque.



Ecole Yves Coppens

LES TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

PARKING DE LA GARE (1)

› Le parking de la gare a rouvert au public fin février. Ses accès ont été modifiés pour permettre de désenclaver la résidence de la gare. Concrètement, l'accès au 1^{er} sous-sol, situé au 12 rue de la gare, a été réaménagé et facilité. A terme, le parking de 187 places atteindra une capacité d'environ 360 places avec l'ouverture du 2^e étage.

RUE DE LA GARE (2)

› La rue bénéficie désormais d'un nouvel enrobé, de nouveaux éclairages publics, d'une signalétique améliorée, de places de stationnement clairement délimitées et de trottoirs neufs.

RÉNOVATION DES RUES

› Les trottoirs de l'allée Watteau (3) ont été refaits. L'impasse Tournier (4) a été rénovée afin d'améliorer l'accessibilité des riverains. Les rues de l'Aqueduc (5), de la Fraternité (6) et de la Victoire (7) ont également bénéficié d'un coup de neuf. La chaussée rue Auguste-Renoir (8) a été remise en état. Un trottoir a été créé ainsi que huit places de stationnement entre l'avenue Aristide Maillol et la rue du Plessis Bouchard. Rue de la Halte, des aménagements anti poids-lourds ont été aménagés (9).

AVENUE ARISTIDE-MAILLOL (10)

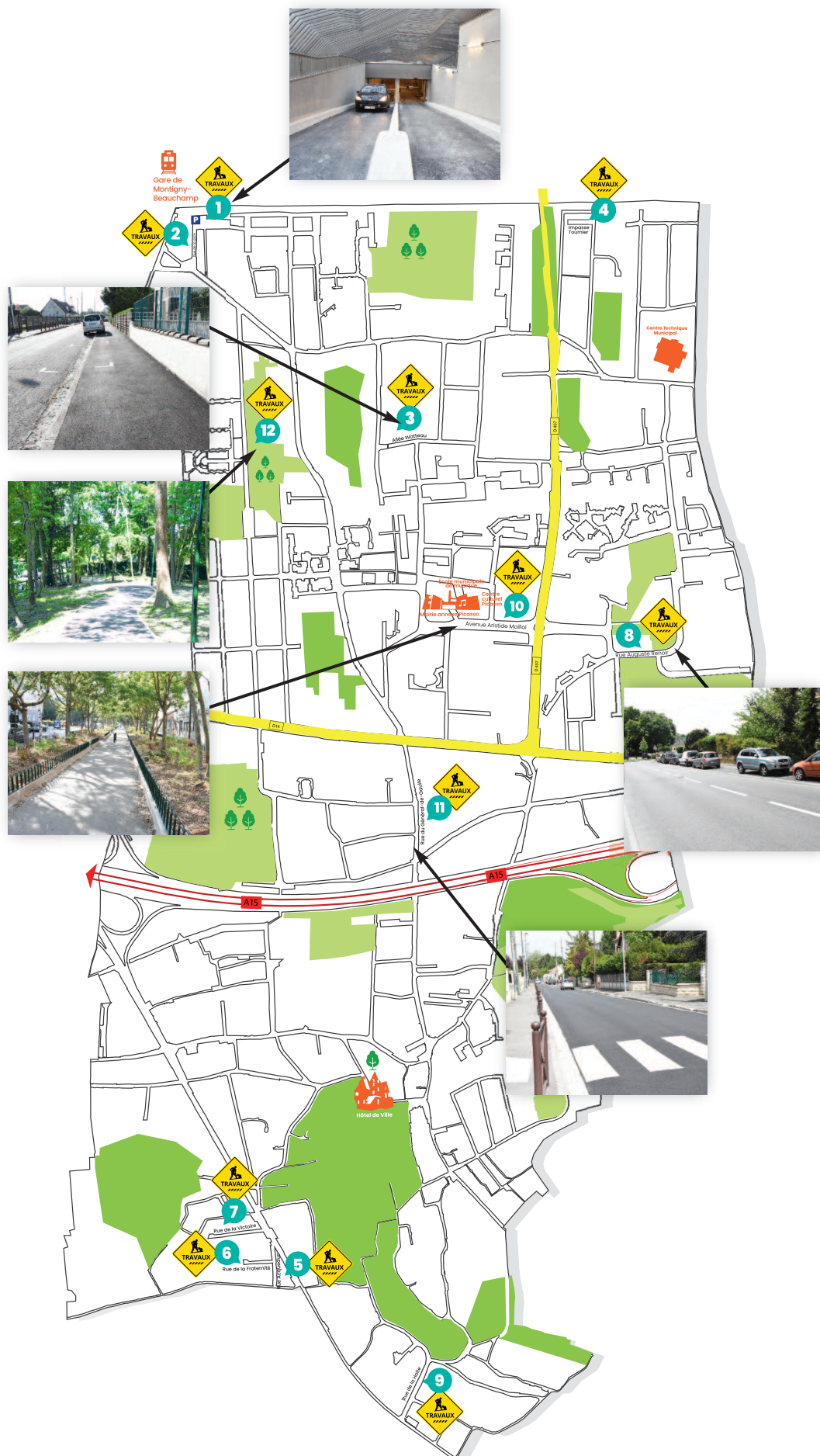
› Des cheminements piétons ont été créés devant l'espace Nelson-Mandela. Des plantes vivaces ont été plantées et un système d'arrosage a été installé pour embellir l'espace.

RUE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE (11)

› Des travaux de revêtement de chaussée ont été réalisés entre le boulevard Bordier et le pont de l'A15, ainsi que le marquage au sol.

CHEMINEMENT BOIS DES COPISTES (12)

› Un cheminement piétons/vélos sécurisé a été aménagé en mai-juin dans le bois des Copistes.



BIEN-VIVRE ENSEMBLE

NON AUX INCIVILITÉS

LES AGISSEMENTS DE CERTAINS GÂCHENT LE CADRE DE VIE DE TOUS



Nuisances sonores, vandalisme, dépôts sauvages, jets de mégots, conduites dangereuses, stationnement gênant, abandon de caddies, manque de politesse... La liste est longue des incivilités qui, avec le retour des beaux jours, gâchent le quotidien de nombreux Igny-montains. Face à ces nuisances, la collectivité a pour mission d'assurer le maintien de l'ordre et de veiller au respect des règles élémentaires de savoir-vivre. Très concrètement, la Ville de Montigny prend régulièrement des arrêtés. Une campagne de sensibilisation à la propreté a été lancée cette année. Mais seule, la collectivité ne peut pas tout... Il appartient à chacun de respecter les autres et de lutter à son niveau contre les incivilités.

**TOUR D'HORIZON DES DÉRIVES
LES PLUS RÉPANDUES, DES RÈGLES
ET DES SANCTIONS ENCOURUES
SI ON NE LES RESPECTE PAS.**

- BRUIT -

« IL FAIT BEAU, J'EN PROFITE POUR TONDRE LA PELOUSE ! »

Oui mais à certaines heures.

Quel est le problème ?

Bruits de perceuse, tapage nocturne, aboiements, tondeuse... Les comportements bruyants peuvent porter atteinte à la tranquillité voire à la santé du voisinage. Durée, répétition et intensité sont à prendre en compte. Il convient aussi de distinguer la fête occasionnelle, où prévenir son voisinage à l'avance suffit généralement à éviter tout conflit, des manifestations sonores quotidiennes.

Quelles sont les règles ?

- La réglementation sur les bruits de voisinage repose sur un arrêté préfectoral du 28 avril 2009 : tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit. Les travaux momentanés de rénovation, bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'appareils bruyants (type tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

- Les propriétaires d'animaux (ou ceux qui en ont la garde), en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal.



Que risquent les contrevenants ?

Selon le code pénal, les nuisances diurnes ou nocturnes sont passibles d'une amende forfaitaire de 68 euros (180 euros si le paiement n'intervient pas avant 45 jours).

- CIRCULATION -

« JE CONDUIS VITE, MAIS JE MAÎTRISE »



Quelles sont les règles ?



Que risquent les contrevenants ?

- La limitation de vitesse est réduite à 30km/h aux abords des établissements scolaires.
- Le stationnement sur les trottoirs, sur les passages piétons est interdit et gêne la circulation et les piétons.
- Le respect du Code de la route pour les automobilistes, les motards et les cyclistes est indispensable et diminue le risque d'accident.
- Le temps de stationnement sur les zones bleues est à respecter pour permettre à chacun de pouvoir se garer.
- Le stationnement sur une place handicapée est interdit dès lors que votre véhicule ne dispose pas d'une carte prévue à cet effet.
- Le stationnement d'un véhicule dans la rue ne doit pas dépasser une semaine pour permettre une rotation des places de parking.
- Le port du casque est obligatoire pour les cyclistes de moins de 12 ans.

- Un excès de vitesse inférieur à 20 km/h = **68 € ou 135 euros (forfaitaire), en fonction de la route et du dépassement.**
- Un excès de vitesse supérieur à 50 km/h = **jusqu'à 3750 € d'amende.**
- Le non respect du port du casque pour les deux roues motorisés = **135 euros et jusqu'à 750 € d'amende.**
- Le dépassement du temps de stationnement en zone bleue = **35 euros d'amende.**
- Le stationnement sur un trottoir, un passage piéton ou une place handicapée = **135 euros d'amende.**

Quel est le problème ?

Vitesse excessive, embardées, non-respect des passages piétons ou des feux tricolores... Les comportements à risque au volant sont nombreux. Pourtant, le code de la route en matière de vitesse excessive est clair : il vise à protéger les usagers de la route vulnérables, comme les piétons.

Les rodéos sauvages sanctionnés

En 2015, la municipalité a pris un arrêté portant sur l'interdiction de circuler, de s'arrêter et de stationner pour tous les engins motorisés dans certaines allées piétonnes. Une interdiction renforcée en mai 2019 et étendue au parvis Picasso, à l'espace longeant le centre commercial et à l'allée piétonne de l'avenue Aristide-Maillol. Pour lutter contre ces rodéos, la Ville a su également adapter ses espaces publics. L'aménagement de la place Greuze et de la place Delacroix illustre la volonté de dissuader les pilotes au comportement dangereux.

**INFRACTIONS :
QUI CONTACTER ?**

Si vous constatez une infraction, vous pouvez joindre la police municipale au **01 30 26 30 26** et, tous les jours de 16h45 à 5h, la police intercommunale au **01 34 44 82 82**. Vous pouvez également contacter la police nationale au 17.

- ENVIRONNEMENT -

« MES COURSES SONT TROP LOURDES, J'EMPORTE MON CADDIE »

Quel est le problème ?

Dépôt sauvage, évasion de caddie et abandon sur la voie publique, non-respect des dates d'encombrants, mégots et déjections canines sur le trottoir... Il est prohibé d'abandonner, de déposer ou de jeter des détritrus sur la voie publique. Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau est rigoureusement interdit.

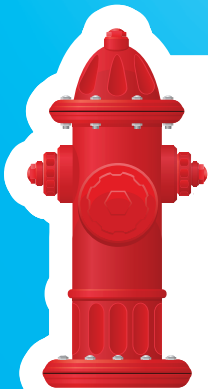


Quelles sont les règles ?

- Un arrêté municipal interdit la circulation des chariots en dehors du centre commercial.
- Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leurs animaux laissés sur les trottoirs et lieux publics. Une soixantaine de distributeurs de sacs à déjections canines ont été installés dans la Ville.
- Le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et végétaux est interdit.
- Il est interdit d'abattre ou de scier du bois dans les espaces verts de la ville (arrêté municipal du 26 août 1981).
- L'hiver, en cas de neige ou de verglas, les propriétaires et locataires ont la responsabilité de balayer et de casser la glace devant chez eux (arrêté municipal du 4 janvier 1971). La collecte des objets encombrants est organisée une fois par mois pour les collectifs et une fois tous les trois mois pour les zones pavillonnaires. En dehors de cette période, déposez vos encombrants à la déchetterie du Plessis-Bouchard.

Que risquent les contrevenants ?

- Une amende de 38 euros est prévue pour toute personne utilisant et/ou abandonnant un chariot en dehors de l'enceinte du centre commercial.
- Ne pas ramasser les déjections de son animal sur la voie publique est passible d'une amende de 68 euros.
- Tout dépôt d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objets hors des emplacements autorisés peut être sanctionné de 68 euros d'amende.



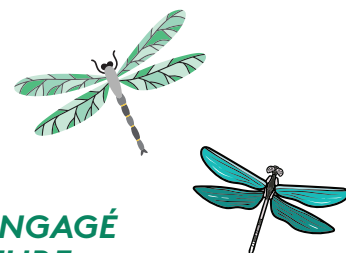
Ceci n'est pas une douche !

Pour s'amuser ou pour se rafraîchir lorsqu'il fait chaud, des bouches à incendie sont régulièrement forcées. Ce phénomène national dit du « street pooling », qui sévit de plus en plus en France est risqué et a de lourdes conséquences : au-delà du préjudice financier et des centaines de millions de litres d'eau perdus, mais aussi des accidents et inondations qui peuvent être provoqués, **un manque d'eau empêche l'intervention des pompiers en cas d'incendie** et met donc en danger la vie d'autrui. L'eau des bouches à incendie est réservée aux situations d'urgence. Une borne ouverte épuise inutilement les réserves d'eau de la Ville et de la planète. La dégradation d'une bouche d'incendie et le vol d'eau sont punis par la loi. Le code pénal prévoit jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et une amende de 75 000 euros en cas de récidive. Un arrêté a été pris par la commune.

Les poules passeront leurs vacances à Montigny



Mais que vont donc devenir durant l'été les poules installées dans les écoles ? Aucune inquiétude : « Les poules sont chez elles dans les poulaillers où elles ont pris leurs habitudes. Elles y resteront tout l'été. Un changement d'environnement les perturberait », explique Marie Labelle, la présidente de l'association Ecococotte, partenaire expert avec qui la commune a installé les poules pondeuses dans les écoles afin de recycler les déchets alimentaires des cantines. Durant l'été, l'alimentation des poules, chères aux enfants, sera évidemment différente. Pas de cantine, pas de déchets ! Chaque poulailler est équipé d'une mangeoire à grains et d'un abreuvoir suffisamment grand pour assurer l'alimentation des poules pendant une dizaine de jours. Aucun risque de pénurie. Un soigneur passe chaque semaine. Aucun risque non plus d'indigestion. « Les poules mangent à la demande. C'est un animal rustique capable de s'adapter à toutes les situations », souligne Marie Labelle. Oui, mais la solitude de l'été ? « Il ne faut pas regarder les poules comme des êtres humains, estime la présidente d'Ecocotte, plus on les sollicite, plus elles sont sociables et dociles. Elles seront contentes de retrouver les enfants à la rentrée, sans être malheureuses durant l'été. »



**TERRITOIRE ENGAGÉ
POUR LA NATURE :**

Montigny décroche 2 libellules

La commune vient de remporter, pour les trois ans à venir, le label « territoire engagé pour la nature », symbole de biodiversité.



Cette distinction nationale récompense la politique des collectivités œuvrant pour la préservation et la valorisation de la nature. Un thème cher à Montigny qui travaille depuis de nombreuses années à la protection de l'environnement. La gestion différenciée des espaces verts, la non utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces verts, la création d'espaces naturels ou encore la sensibilisation des citoyens et notamment des plus jeunes, en faveur de cette cause, ont contribué à l'obtention de ce prix. Afin de déterminer les lauréats de ce concours annuel, chaque participant remplit un questionnaire. Sur la base des quarante réponses fournies, chaque collectivité candidate peut se voir attribuer de 1 à 5 libellules, symbolisant la qualité et l'ampleur de son engagement. Une belle récompense pour la Ville qui a déjà obtenu en 2015 un prix d'excellence, en 2016 une première fleur « Villes et Villages fleuris » pour la qualité de ses aménagements paysagers et, l'année suivante, le 1^{er} prix pour ses jardins familiaux et ses espaces boisés. Avant une deuxième fleur, espérons-le, cette année ?



Comme chaque année, fin juin, la Ville a offert une calculatrice aux 338 élèves de CM2 qui rejoindront le collège à la rentrée prochaine. Dans le même temps, les jeunes ont reçu une clé USB, offerte par les cars Lacroix et l'abonnement gratuit à Montigny'Scol pour un an, la plateforme en ligne pour réviser de la 6^{ème} à la Terminale. Bonnes vacances toutes et tous !

ACTUALITÉS



Concours photo : à vos objectifs !

L'été à Montigny ! C'est le thème de la quatrième édition du concours photo organisé jusqu'au 7 septembre par la Ville en partenariat avec le magasin Cultura de Franconville. Chacun peut s'exprimer et mettre en valeur les atouts de la commune. Les photos seront soumises au vote d'un jury. Les trois meilleurs clichés seront récompensés par des lots offerts par la ville et son partenaire Cultura. Pour participer au concours, inscription gratuite sur www.montigny95.fr

Cérémonie du souvenir



Chaque année, la ville rend hommage à tous ses Ignymontains morts lors de la **seconde Guerre mondiale** : Claude Duhamel, Gabriel Péri, Marceau Colin, Pierre Carlier, Jacques Verniol, Henri Remond, et Lucien Berger. Tous ont participé à la libération de Montigny en août 1944 et en leur mémoire, la ville a érigé des stèles. Le dimanche 1^{er} septembre, le 75^e anniversaire de la libération de Montigny sera célébré dès 9h30 avec un rassemblement place de la Libération, devant le monument aux morts. Départ ensuite pour le tour des stèles.



Dans l'après-midi à 16h, au centre culturel Picasso, sera projeté le film **La traversée de Paris** réalisé par Claude Autant-Lara en 1956 avec Jean Gabin, Bourvil et Louis de Funès.

Une nouvelle école à la rentrée !



La cour de récréation de l'école maternelle Yves Coppens.

Après un an et demi de travaux, l'école Yves Coppens et le gymnase Lilian Thuram, quartier de la gare, accueilleront les premiers élèves dès la rentrée prochaine. Pour fêter cet événement, tous les Ignymontains sont invités à l'inauguration du groupe scolaire et de la place Lucy, vendredi 6 septembre à 18h, et à venir visiter le lieu, samedi 7 septembre à partir de 10h. Parmi les invités spécialement présents pour l'occasion : Lilian Thuram, champion du monde de football 1998, par ailleurs président de la Fondation éducation contre le racisme, et le paléontologue Yves Coppens qui a découvert le plus vieux fossile humain, en 1974 en Ethiopie, notre ancêtre australopithèque Lucy, qui donnera son nom à la nouvelle place, face à l'école.

Un événement rare

36 ans que Montigny n'avait pas inauguré d'école... La dernière inauguration remonte à 1983, avec la livraison de l'école Van Gogh. L'ouverture de cette école symbolise aussi la naissance du nouveau quartier de la gare. Particulièrement lumineuse et dotée d'une architecture innovante, avec sa cour de récréation « aérienne », l'école abritera à terme 14 classes. Elle bénéficie d'équipements numériques de dernière génération et d'un gymnase semi enterré, pouvant accueillir 4 terrains de volley, 4 autres de badminton ou un de basketball. Enfin, cette école est amenée à devenir un lieu de vie pour les habitants du quartier. Le week-end, chacun pourra accéder à la cour des élèves en élémentaire.

AU PROGRAMME

- Inauguration de l'école avec M. Coppens et M. Thuram,
- Inauguration de la place Lucy,
- Visite privée de l'école, cocktail...

On vous en dit plus bientôt !

VIE ASSOCIATIVE



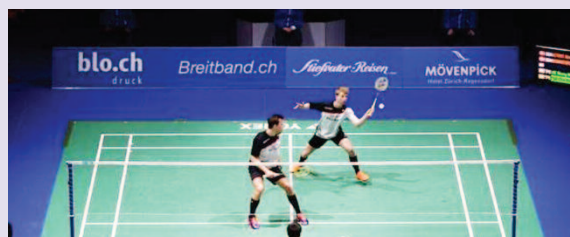
Je donne mon sang, je sauve des vies !

La prochaine collecte de sang aura lieu samedi 31 août, salle Max Pol Fouchet (mairie annexe Picasso), de 10h30 à 15h30. Cette collecte est organisée par l'établissement français du sang (EFS) de Pontoise, avec le soutien et la présence de l'amicale des donneurs de sang bénévoles du Parisis. Etablissement français du sang (EFS), numéro vert : 0 800 109 900 (appel gratuit depuis un poste fixe)

INFOS www.dondusang.net

Bravo à nos jeunes handballeurs

(moins de 11 ans) du club du Parisis qui ont remporté brillamment, fin juin, la coupe du Val d'Oise. Après un début de match difficile, ils se sont finalement imposés 26-15 face à l'équipe de Saint-Brice.



Fous du volant

Montigny ouvre, à la rentrée prochaine, son premier club de badminton. Les plumes ignymontaines, c'est son nom, proposeront de nombreux créneaux pour les enfants, les ados et les adultes. Et les cours se dérouleront dans le nouveau gymnase Lilian Thuram, quartier de la gare.

« Le badminton est un sport ludique et facile à appréhender avec une grosse dépense énergétique. Il n'y avait pas de club dans le secteur et pourtant ce sport est enseigné dans les écoles et les collèges. Ceux qui aiment le bad pourront enfin le pratiquer près de chez eux. Nous serons présents au forum des associations le 7 septembre prochain. L'occasion pour nos futurs adhérents de nous rencontrer et de taper le volant », indique Anne Sophie Jouhanet, Ignymontaine et Présidente du club.

Contact : badmontigny95@gmail.com ou 06 19 11 10 89



Mercredi 19 juin. Le conseil citoyen des Francs a organisé, un après-midi, de lecture suivi d'un goûter place Greuze, tout près de la boîte à livres.



BROCANTE

LE VIDE GRENIER, ORGANISÉ LE DIMANCHE 16 JUIN DERNIER PAR LA MLC, A ÉTÉ UN VRAI SUCCÈS. DE NOMBREUX CHINEURS SE SONT SUCCÉDÉS TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE, PARVIS PICASSO, POUR DÉNICHER LA PERLE RARE.

LA RISPOSTE IGNYMONTAINE RAYONNE

Les escrimeuses ont brillé aux derniers championnats départementaux disputés le mois dernier. Dans la catégorie benjamins, pupilles et minimes, les jeunes engagés en fleuret et à l'épée ont remporté quatre titres. Un grand bravo à Luna, Oméimé, Kaïna et Margot. A l'épée, Laura (M15) est montée sur la troisième marche du podium. Belle performance également pour Loriane (M11) qui se hisse à la troisième place et Soël (M15) qui termine deuxième.



Carton plein !

Kor&graphik a fait salle comble le 15 juin dernier. L'association ignymontaine de danse a proposé sa dernière création : un gala d'inspiration scandinave intitulé Sampo. En 2^e partie, et c'est une première, Kor&graphik a accueilli des groupes amateurs pour un concours de danse.

Louer son vélo à la carte !

Roulez
en vélo
classique ou
électrique !

Tarifs
attractifs



Louez en
toute simplicité
pour 1, 2, 3, 6
et jusqu'à
36 mois !



TOUTES LES INFOS SUR
WWW.MONTIGNY95.FR

SAISON CULTURELLE 2019-2020

La culture pour tous les goûts et tous les habitants

Donner aux enfants le virus de la culture. Amener toujours plus d'habitants, quel que soit leur âge, à aller au spectacle à Picasso, y compris ceux qui n'en connaissent pas encore les plaisirs. Tels sont les principaux objectifs de l'action culturelle à Montigny. Cap sur la saison 2019-2020 !



Michel Jonasz



Le groupe de rock Percujam.



Richard Berry sur scène avec ses Plaidoiries.

Moins de deux semaines après l'ouverture de la billetterie des spectacles de la nouvelle saison culturelle en juin, un tiers des places disponibles étaient déjà réservées. Une première à Montigny ! Cet engouement fait suite à une programmation 2018-2019 marquée par des salles combles. L'ambition de la nouvelle saison culturelle est de toucher tous les Ignymontains : les seniors, de plus en plus nombreux à sortir ; les enfants qui pourront participer à la création d'un opéra ; celles et ceux qui aiment l'humour et la comédie avec Les Improvocantes, Waly Dia, ou l'infernal Trio de la comédie « *Alors on s'aime* » ; les inconditionnels de Richard Berry, sur scène avec ses *Plaidoiries* ; tous les Ignymontains à qui Nathalie Léone contera, avec leur participation, l'histoire de leur ville... Le tout à prix très accessibles et même gratuitement dans nombre de cas.

QUESTIONS À JEAN-CLAUDE BENHAÏM

Adjoint au maire en charge de la vie culturelle.



Faire venir des têtes d'affiche à Montigny est-elle votre principale préoccupation ?

Notre volonté première est de nous adresser au plus grand nombre, de manière diversifiée. Les habitants s'aperçoivent qu'ils peuvent voir à

Montigny des artistes de renom, à un tarif accessible. Mais ils découvrent aussi à Picasso de jeunes artistes qui feront carrière. Et les spectacles ne résument pas l'action culturelle de la ville. L'espace Corot accueillera par exemple 11 expositions, de juin à septembre.

Comment avez-vous réussi à convaincre Michel Jonasz ?

Son récital à Montigny est un événement extraordinaire. L'an dernier, après avoir joué *Les fantômes de la rue Papillon*, il a beaucoup apprécié le contact avec les collégiens avec qui il a énormément parlé. Un moment fantastique. Venir chanter avec son pianiste historique, Jean-Yves d'Angelo, est une marque d'amitié pour Montigny. Beaucoup d'artistes sont sensibles à l'accueil que leur réserve la ville.

Quels sont vos autres coups de cœur ?

Difficile de choisir ! Il ne faudrait pas manquer Percujam, programmé pour la fête de la musique. Non pas parce que ce groupe de rock atypique a fait salle comble à l'Olympia mais parce qu'il est composé d'autistes et de leurs éducateurs. La culture est une fabuleuse ouverture. L'école de musique, les écoliers de CM1 et CM2, participeront ainsi prochainement à la création d'un opéra à partir du *Petit Prince* de Saint-Exupéry. Nathalie Leone, conteuse à domicile et très appréciée des habitants, racontera leur histoire, « Il était une fois Montigny ».

Fête de la peinture le 31 août

Des artistes-peintres travailleront Promenade des Impressionnistes, et au CIEL (centre de loisirs) autour du thème de l'arbre. **Et vos enfants pourront en prime s'initier à la peinture. Comment ? En participant à la Fête de la peinture le samedi 31 août, de 9 h à 18h.** Peinture, toiles et chevalets seront à disposition après inscription sur www.montigny95.fr

MONTIGNY

Amir et Mina :

Les aventures du tapis volant

› Dimanche 7 juillet à 14h30

Réalisé par Karsten Kiilerich
Dan-2019-1h21. A partir de 3 ans

Stubby

› Mercredi 10 juillet à 14h30

› Mercredi 17 juillet à 14h30

Séance ciné-goûter

› Dimanche 21 juillet à 14h30

Réalisé par Richard Lanni
USA/Can/Fr/Irl-2019-1h25
A partir de 6 ans

CINÉ BIOPIC MUSICAL

TARIF UNIQUE : 2,10€

A STAR IS BORN

› Vendredi 12 juillet à 20h30

Réalisé par Bradley Cooper
USA-2018-2h16

BOHEMIAN RHAPSODY

› Vendredi 19 juillet à 20h30

Réalisé par Bryan Singer
USA-2018-2h15

Retrouvez le détail des films
sur www.montigny95.fr
(rubrique Agenda)

Tarif : 3,60 €

Tarif de groupe : 2,60 €

Carte d'abonnement : 6,10 €

Carte valable 1 an donne droit

à 10 entrées à 2,10 €.

ALLO MON PTI CINE :

01 30 26 30 50.



AGENDA DE L'ÉTÉ 2019

SAMEDI 13 JUILLET

› COURSE DES FAMILLES

Organisée par le CMEJ

Site de la Source dès 9h

Inscriptions sur www.montigny95.fr

› REPAS RÉPUBLICAIN, FEUX
D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE
à l'occasion de la fête nationale
Parvis Picasso à partir de 19h

MERCREDI 21 AOÛT

› VEILLÉE CONTÉE. SOIRÉE
LECTURE DE CONTES DIVERS.
A partir de 19h, sur la plage.

VENDREDI 23 AOÛT

› CINÉ EN PLEIN AIR
Projection du film d'animation
Hôtel Transylvanie 3
Site de la Source à 21h
Entrée libre



MERCREDI 28 AOÛT

› LOTO DE LA VILLE
Esplanade Léonard-de-Vinci
à 20h30. Inscriptions sur place

SAMEDI 31 AOÛT

› FÊTE DE LA PEINTURE
Allée des Impressionnistes
à partir de 10h

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

› 73^E ANNIVERSAIRE
DE LA LIBÉRATION DE
MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES
Place de la Libération
à partir de 9h30



| COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES |

Le prince et la couturière

Le prince Sébastien cherche une fiancée, ou plutôt ses parents en cherchant une pour lui. Sébastien, lui, est trop occupé à cacher sa vie secrète à tout le monde. En effet, quand vient la nuit, il revêt d'audacieuses robes et court les nuits parisiennes sous l'identité de la fabuleuse Lady Cristallia. L'arme secrète de Sébastien est Frances, une jeune et brillante couturière, une des deux seules personnes qui connaissent la vérité... Avec un graphisme simple et efficace, finesse dans les propos sur les stéréotypes du genre, Jen Wang offre ici un récit touchant sur la tolérance et la différence. Un des meilleurs albums du moment, d'ailleurs illustré par le Prix Fauve Jeunesse au Festival BD Angoulême 2019.

Bibliothèque Georges-Brassens, espace jeunesse - BD

Une basketteuse en plein rêve américain

Elle a quitté Montigny pour rejoindre Putnam, près de Boston au nord-est des Etats-Unis.

Du haut de son mètre 83, Nasserine, 18 ans, formée au club d'Ermont puis à Lille, s'est envolée outre-Atlantique pour intégrer une école de basketball professionnel. Un sport qu'elle pratique depuis 7 ans. Repérée par le coach Derek Marchione à Las Vegas, la jeune fille a des étoiles plein les yeux : « *aux Etats-Unis, le basket est un sport très populaire. Je dois évoluer là-bas pour avoir une chance de jouer en WNBA, le prestigieux championnat nord-américain. A mon arrivée, en septembre dernier, j'ai voulu tout abandonner. Je ne parlais pas un mot d'anglais. J'étais perdue. Et au fil des semaines, je me suis adaptée. Les cours débutent à 8h mais je me lève à 6h pour courir. A partir de 14h, nous commençons les entraînements. Je rentre régulièrement à Montigny pour me ressourcer. Mi-juillet, je retourne aux Etats-Unis avec pour seul objectif d'être repérée par une université afin de continuer à pratiquer le basket à haut niveau. J'ai déjà eu des offres, mais je ne me suis pas encore décidée* ». Nasserine est catégorique sur un point : « *tout est possible aux Etats-Unis, tant qu'on a le mental et surtout tant qu'on n'oublie pas d'où l'on vient.* »



SOIRÉE DES DIPLOMÉS

Vous avez obtenu votre baccalauréat ou votre brevet des collèges cette année ?
Rendez-vous, vendredi 13 septembre à 19h, salle René Char, rue Auguste-Renoir, pour participer à la soirée organisée en l'honneur des jeunes diplômés.

Des collégiens solidaires de leurs camarades au Niger



« C'est en visionnant des vidéos sur la pauvreté au Niger que nous avons décidé d'organiser une collecte début juin au sein du collège Aragon. Les 5^e ont rapporté des fournitures scolaires et des produits de première nécessité. »

Estelle, Inès, Yasemin et leurs camarades ont conscience de leur chance de vivre en France. En travaillant sur la pauvreté dans le monde avec leurs professeurs d'Histoire, Vanessa Lobé et Lorraine Marie, les collégiens ont souhaité se rendre utile. « *Nous avons pris contact avec l'association Grain de Sable, d'Ermont, qui participe au développement de la région du Nord Niger particulièrement défavorisée* », confie Vanessa Lobé. Cet appel aux dons a porté ses fruits puisque trois cartons ont d'ores-et-déjà été remplis. Ils seront bientôt donnés à l'association qui part chaque année en Afrique. De quoi laisser une belle empreinte ignymontaine...



A 11 ans, elle s'offre West Side Story !

Lise Perrault a le sourire. A seulement 11 ans, cette élève de l'école de musique de Montigny n'en revient encore pas : après trois auditions en mars dernier, elle a été retenue pour participer à la comédie musicale *West Side Story*, avec 300 artistes, les 6 et 7 juillet prochain à l'Aren'ice de Cergy-Pontoise. Elle interprètera « Somewhere », une chanson composée par Leonard Bernstein : « *je chante depuis que j'ai 6 ans et cela fait deux ans que je fais partie du groupe musique actuelle de l'école de Montigny. Mon professeur, Maxime Gans, m'a proposé de m'inscrire et il m'a beaucoup aidée à travailler ma technique vocale.* » Un travail qui a porté ses fruits : « *J'ai même fait pleurer le metteur en scène lors de ma 3^e audition !* », confie Lise. En classe de 6^e, elle a dû trouver du temps pour suivre les 11 répétitions prévues au conservatoire de Cergy. Mais elle n'y voit que du positif : « *c'est une immense expérience qui va me permettre d'apprendre et progresser.* »

Etat Civil

Naissances

Ahraoui Manel
Akriche Neliya
Benard Clara
Benbouzid Nour
Berredjough Melya
Çiçek Alya
Freitas Milan
Hanna Bichoï
Hanna Philopatir
Jarretou Alexia
Jourdain Romy
Le Leuxhe Lowen
Karim Nihal
Khenfri Dayena
Mahitani Souleymane
Mekdad Angelina
Moudilou Guy-Archange
Ouazir Hanna
Ponpo Tsang Tashi
Sedegnon Noam
Sfaihi Aliya
Souadda Aksil
Tebigui Alya
Tenzin Tashi

Mariages

Bentayeb Hamed et
Bouilefane Sadia
De Sa Jardin Romain et
Griboval Cécilia
Elotmani Mohamed et
Bouyan Aliya
Hadchity Rabih et
Sacre Loraine
Letouze Anthony et
Penichon Laëticia
Tighilet Mustapha et
Kamdoune Fatima
Moudhi Omar et
Nhari Fatima

Décès

Delval Jacqueline
Fournet Jacques
Guerra Hocine
Saumon Georges
Zoratti Olivier

LE BON COIN DES IGNYMONTAINS

Besoin de faire garder votre animal de compagnie pendant les vacances ?

De donner ou de vendre des objets ou vêtements qui ne vous servent plus ? Ou encore de proposer vos services ou de trouver un partenaire de sport ? Direction la nouvelle plateforme de petites annonces, lancée par la Ville ! Accessible gratuitement depuis la page d'accueil du site montigny95.fr, Le coin ignymontain est destiné à vous rendre la vie plus facile en vous permettant de partager vos centres d'intérêt et d'échanger des services. Il suffit juste de vous créer un compte dans la rubrique « Mon portrait ». A vous de jouer !
Plus d'infos : montigny95.fr (rubrique « En un clic » puis « Petites annonces »)

ASSAINISSEMENT : OBLIGATION DE CONFORMITÉ EN CAS DE VENTE

Conformément au règlement d'assainissement communautaire, le contrôle des installations d'assainissement des biens faisant l'objet d'une mutation (changement de propriétaire) est obligatoire. Par ailleurs, pour que l'ensemble des propriétés de la ville soient conformes, le conseil municipal de Montigny a décidé en mai 2018 que toute non-conformité doit faire l'objet de travaux avant mutation. S'agissant d'une habitation individuelle, les travaux de mise en conformité doivent être réalisés aux frais du vendeur avant signature de l'acte de vente. S'agissant d'une habitation collective, l'éventuelle mise en conformité des parties privatives doit être réali-

sée aux frais du vendeur avant signature de l'acte de vente et l'éventuelle mise en conformité des parties communes doit être effectuée par la copropriété qui sera saisie de ses obligations. **Plus d'infos : assainissement@valparisis.fr ou 01 34 44 82 04**

COLLÉGIENS, LYCÉENS, ÉTUDIANTS : VOTRE CARTE DE TRANSPORT SUBVENTIONNÉE

Pour aider les familles à la rentrée, la Ville participe, en partie, au financement de la carte Imagine'R. L'aide peut aller de 20 à 30 euros par carte selon le quotient familial. Pour en bénéficier, se présenter au service municipal de la jeunesse (SMJ) jusqu'au 30 décembre avec le dossier Imagine R rempli et tamponné par l'établissement scolaire pour les collégiens et les lycéens et le dossier rempli avec l'affectation universitaire pour les étudiants. La carte Imagine'R permet non seulement de voyager librement sur le réseau local, mais également sur le réseau SNCF et RATP d'Ile-de-France tous les jours de la semaine. SMJ, Rue Aristide-Maillol
INFOS : 01 30 26 30 26.

OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES

Si vous partez en vacances cet été, vous pouvez signaler votre absence à la police municipale afin que des rondes soient effectuées aux abords de votre domicile. Les formulaires de demande sont disponibles sur le www.montigny95.fr dans la rubrique Mes démarches/Tranquillité publique.

FORTES CHALEURS : PISCINE GRATUITE POUR LES SENIORS

Les élus de la communauté d'agglomération Val Parisis ont voté, le 24 juin dernier, la gratuité de l'accès aux piscines intercommunales pour tout senior de 60 ans et plus, résidant dans l'agglomération, dès lors que le niveau 3 de l'alerte canicule est enclenché dans le Val d'Oise.

PLAN CLIMAT : CONSULTATION PUBLIQUE EN COURS

La communauté d'agglomération Val Parisis élabore actuellement son Plan Climat Air Energie Territorial. Objectif : lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de l'air. Chacun peut y participer et faire part de ses problématiques en répondant à la consultation publique, organisée depuis le 26 juin et jusqu'au 30 août : www.valparisis.fr (rubrique l'agglomération, puis Plan climat).

LE SECOURS POPULAIRE LANCE UN APPEL AUX DON

Le comité du Secours Populaire de Montigny a lancé une opération de financement participatif pour financer le remplacement de son camion frigorifique, détruit dans un incendie, et permettre à plus de 100 familles de recevoir des denrées alimentaires. La Ville a déjà versé 10 000 euros d'aide à ce projet.
Pour faire un don ou avoir plus d'infos : helloasso.com

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques : 127, rue de la République, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • **Permanence du Maire** sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).



CONCOURS PHOTO

4^e édition

**Du 1^{er} juillet au
7 septembre 2019**

- ☞ Vous aimez faire des PHOTOS ?
- ☞ Vous habitez à MONTIGNY ?
- ☞ Vous avez plus de 18 ANS ?

**Participez au concours photo
«Regards sur ma ville»
sur le thème de **L'été à Montigny !****

Inscription et règlement du concours
sur **www.montigny95.fr**

